

MAIRIE DE LE SOULIE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2017

Présents : VISTE D. NEGRE R. VAILHE Ch. CROS M.J. ROUANET B.
ROUDIER M.

Absents: BELLAY D. (donne pouvoir à ROUDIER M.) RAISSAC J. (donne pouvoir à
VAILHE Ch) VOLFINGER L.

Secrétaire de Séance : CROS M.J.

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal en date du 10 avril 2017

Vote : 8 pour

2) Révision de la durée des amortissements Budget de l'Eau

Frais d'études 5 ans (au lieu de 10)

Matériel 15 ans (au lieu de 20)

Vote : 8 pour

3) Autorisation donnée au Maire d'embaucher en cas de besoin de remplacement ou en cas de surcroît d'activité

Vote : 8 pour

4) Autorisation donnée au Maire de signer la convention d'entretien de voiries d'intérêt communautaire avec la Communauté de Communes

Vote : 8 pour

5) Autorisation donnée à l'O.N.F. de réaliser des travaux de desserte forestière et permettre l'usage de la voirie publique concernée, ces travaux étant à la charge de l'ONF

Vote : 8 pour

6) Le gardiennage de l'Eglise est confié à Mme Cristel CAHUZAC jusqu'à la fin du mandat. Elle percevra l'indemnité annuelle fixée par l'Etat.

Vote : 8 pour

Questions diverses

Vu par nous, Maire de la commune de LE SOULIE, pour être affiché le 19 juin 2017.

à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du
5 Août 1884.

A Le Soulié, le 19 juin 2017

Le MAIRE
Dominique VISTE